



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.3 et 2.4

**N° de la demande :** 2012-0811  
**Demande :** Propriétés chimiques du produit – Nature des produits de formulation  
Propriétés chimiques du produit – Proportion des produits de formulation  
**Produit :** Wolmanac 60 % en concentré industriel  
**N° d'homologation :** 21226  
**Matières actives (m.a.) :** Arsenic (présent sous forme d'acide arsénique), cuivre (présent sous forme d'oxyde cuivrique) et chrome (présent sous forme d'acide chromique)  
**N° de document de l'ARLA :** 2215211

### Objet de la demande

Cette demande a pour objet de mettre à jour les spécifications de la préparation commerciale Wolmanac 60 % en concentré industriel afin de remplacer la source d'acide chromique par de l'acide chromique (trioxyde de chrome), numéro d'homologation 24106, dont l'homologation a été rétablie sous le numéro de présentation 2012-0744.

### Évaluation des propriétés chimiques

Les exigences concernant les propriétés chimiques pour cette demande ont été remplies.

### Évaluation environnementale, évaluation sanitaire et évaluation de la valeur

Aucune évaluation environnementale ou sanitaire ni évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

### Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et est en mesure d'appuyer la mise à jour des spécifications de la préparation commerciale Wolmanac 60 % en concentré industriel.

### References

None.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.